

Département
Des ARDENNES

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 23 avril 2021
Convocation faite
Le 15 avril 2021

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 21 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mercredi vingt et un avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, M^{me} Valérie D'AMARIO (représentant M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAU, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M^{me} Amélia MOUSSAOUI (à partir du point n° 2021-04-072), MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, MM. Jean GUION, Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE (à partir du point n° 2021-04-076), M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Bernard DEKENS), M^{mes} Virginie ROGISSART (représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Eric GUERINY, M^{mes} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Robert ITUCCI), M. Julien VERGÉ, M^{mes} Amélia MOUSSAOUI (jusqu'au point n° 2021-04-071), Evelyne LAHAYE (pouvoir à M. Jean GUION), Lisbeth DE BARROS (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Laetitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS), M. Jean-Pol DEVRESSE (jusqu'au point n° 2021-04-075).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2021-04-093 Autorisation au Président de signer le marché d'entretien des espaces verts de la Collectivité pour les années 2021 – 2022 et 2023

Vu sa délibération n° 2020-09-227 du 29 septembre 2020, autorisant le Président à lancer un marché d'entretien des espaces verts de la Communauté, pour une durée de 3 ans,

Considérant l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 1^{er} avril 2021,

Considérant l'avis favorable, à l'unanimité, de la Commission des Finances du 12 avril 2021,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

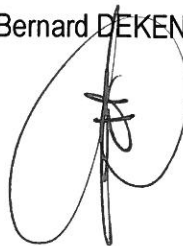
* **prend acte** de la décision de la Commission d'Appel d'Offres (CAO),

* **autorise** le Président à signer le marché de prestation de service pour l'entretien des espaces verts de la Communauté, couvrant la période 2021-2023, avec la société « JUVIGNY ESPACES VERTS », dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Un coût total : 234 327 € HT, soit 281 192,40 € TTC, pour les 3 années du marché,
- Un volume de 1 590 heures de travail affecté à la clause d'insertion sociale au bénéfice des ressortissants du territoire de la CCARM, soit 530 heures par année de marché.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' with a vertical line through it and a horizontal crossbar, followed by a small 'D' and 'E'.